

Association La Chouette
Comité de pilotage du mercredi 29 / 11 / 2017 - Maison des Associations
Compte-rendu

1 - Participants

Présents : Guillaume Proux, Fabrice Corbin, Jacques-Yves Carton, Valérie Auguste, Véronique Cardinal, Alexis Vidal

Excusés : Cédric Pinte, Christine Damerville, Marion Mignoty, Corentin Bousquet, Benjamin Léger

2 – Ordre du jour

1) échanges sur les conditions d'utilisation de la monnaie : taux de reconversion, bureau de change...

Base de discussion ici

<https://docs.google.com/document/d/125qC7o5PiLw5TbQBU01UaJIT8b8TIOi1TI8SbgayXw4/edit> et

<https://drive.google.com/drive/folders/0B0gOa6pC-4AsQ1R5cm5PRGJOM0U>

2) échanges sur les billets (valeurs 1-4-10-25) : combien, sécurité, graphisme. Documents ici : <https://drive.google.com/drive/folders/0B0gOa6pC-4AsbVE0NjNhMnotUlk> + notes Véronique

3) point sur les dossiers en cours : financement participatif (radio et tv), stand marché le 2/12 (Valérie, en attente de réponse), demande de subvention région (Véronique), prise de contact avec le département (Guillaume), prochaine permanence (Jacques-Yves et Guillaume), changement d'adresse etc...

3 – Echanges

1) Echanges sur les conditions d'utilisation de la monnaie : taux de reconversion, bureau de change

Le contrat de partenariat est validé, notamment le taux de reconversion à 5% et la comptabilité des flux en Chouette à fournir mensuellement. Le document est corrigé et disponible sur le drive. <https://docs.google.com/document/d/125qC7o5PiLw5TbQBU01UaJIT8b8TIOi1TI8SbgayXw4/edit>.

Quelques détails sont à affiner :

- le montant des coupures (*Valérie, Jacques-Yves = en cours voir point suivants*)
- la possibilité d'un prélèvement avec reconduction tacite, est-ce possible avec Helloasso ? (*Cédric ?*)

Le document sera donné aux prestataires lors des tournées de Guillaume et Fabrice.

Au cours des échanges, il apparaît le fonctionnement des bureaux de change est à affiner (montant à disposer, comptabilité...). (*Véronique*)

2) Echanges sur les billet

Valérie a contacté la SOol-Violette. Les éléments techniques sont reportés dans un tableau comparatif (https://docs.google.com/document/d/1B8oLDm7et2DaAsZ3_RraZGGswB5tJx5NeXg2yLXIYCc/edit). L'association SOol-Violette réimprime des billets afin de remplacer les coupons qui ne sont plus utilisables à cause de la fonte.

Un échange est prévu avec la Pive le 4/12. Un partenariat pourrait être proposé afin de faciliter les échanges inter-monnaie sur l'ensemble de la région. (Valérie)

Le Copil échange sur l'utilisation de la fonte pour la Chouette. Les membres présents n'y sont pas favorables car cela risque de complexifier la construction du projet ainsi que la communication auprès des prestataires.

Point à vérifier : le rendu de l'appoint en euros est-il légal lorsque le client paye en Chouette ? (Véronique)

3) Dossiers en cours

- financement participatif : reprise de contact avec Campu et RFC (Véronique) et avec France 3 (Guillaume)
- prise de contact avec le conseiller départemental Massar N'diaye (idée de complément d'aide sociale en Chouette intéressante et à creuser) (Guillaume = fait rdv à caler)
- stand marché 2/12 validé. Présents : Jacques-Yves dès 9h, Alexis 9h-10h et Véronique à partir de 10h
- dossier de demande de subvention Région : compte de résultat faits et à transmettre à Valérie (Véronique)
- les adhésions reçues après le 15/11 sont prolongées jusqu'au 31 décembre 2018

4 – Prochain Copil - permanence

Permanence : 6/12 à l'Alchimia à 18h (prise de contact = Guillaume)

Prochain COPIL : Mercredi 13 décembre, MDA